VOUS HABITEZ DANS UNE ZONE À RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les industriels travaillent ensemble pour améliorer votre sécurité. Cette brochure vous informe sur les risques technologiques associés aux activités de la zone industrielle d'Elbeuf.

Elle vous précise les moyens d'alerte en cas d'accident majeur et les bons comportements à adopter. Vous devenez alors acteur de votre propre sécurité et contribuez à faciliter le bon déroulement des opérations de secours.

QU'EST-CE QU'UN ACCIDENT INDUSTRIEL MAJEUR ?

C'est un accident grave dont les conséquences peuvent atteindre les populations et/ou l'environnement de la commune, et/ou des communes voisines. Ses effets et conséquences peuvent se manifester par les phénomènes suivants :

Incendie

- Risques de brûlures au 1er, 2e ou 3e degré
- Intoxication par les produits de combustion

Explosion

- Effet de surpression
- Risque de brûlures ou de blessures par projection d'éclats

Émission de gaz toxiques

- Risques de nausées, d'intoxication, d'irritation cutanée et des voies respiratoires



Brochure élaborée dans le cadre de la communication du Plan Particulier d'Intervention par l'association industrielle UPSIDE Boucles de Rouen **www.upside-bouclesderouen.fr**, les exploitants de la zone industrielle d'Elbeuf à l'origine des risques majeurs et les préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, en collaboration avec :

- La DREAL Normandie
- La Métropole Rouen Normandie
- France Chimie Normandie

PRÉFET DE L'EURE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

UPSIDE
Boucles de Rouen

ENTREPRISE	COMMUNE	ACTIVITÉS	EFFETS RETENUS DANS LE PPI
SEVESO SEUIL HAUT			
BASF AGRI PRODUCTION	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Fabrication de produits agropharmaceutiques	☠
E&S CHIMIE	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Fabrication de produits chimiques organiques	☠
SERAF	Tourville-la-Rivière	Installation de prétraitement et de stockage de déchets dangereux	
MAPROCHIM NORMANDIE	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Entrepôt de stockage	☠
MPITS 23	Tourville-la-Rivière	Entrepôt de stockage	☠
SEVESO SEUIL BAS			
PHARMASYNTHESE	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	Fabrication de produits chimiques organiques de base	☠
EUROAPI	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Fabrication de produits pharmaceutiques	☠

CONCEPTION & RÉALISATION FSDIP WWW.15-100-17.FR

INFORMATION DES POPULATIONS

Les bons réflexes en cas d'accident industriel majeur sur la zone industrielle d'Elbeuf



LA MAITRISE DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES À LA SOURCE

Les entreprises qui gèrent des activités à risque sont soumises à des réglementations strictes et réalisent, notamment, des études de danger visant à identifier :

- les risques liés aux activités
- les scénarios d'accidents envisageables et leurs effets
- les barrières de sécurité (techniques et organisationnelles) permettant de réduire la probabilité et/ou la gravité d'un accident majeur.

Ces études sont réalisées périodiquement par les entreprises génératrices des risques, vérifiées par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui prescrit également des mesures de sécurité, et assure le contrôle des installations, en réalisant des inspections régulières de ces sites industriels.

Ainsi, tant au niveau de la conception que de l'exploitation des installations, tout est mis en œuvre pour assurer une maitrise des risques industriels majeurs.



MAITRISER L'URBANISATION

Afin de limiter la densité des populations exposées autour des sites à risques, il existe un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) pour chaque zone regroupant ces risques. Ces PPRT prévoient un zonage réglementaire associé à des prescriptions ou des recommandations en matière d'urbanisme. Ces mesures doivent être prises en compte par les communes lors de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

PLANIFIER LES SECOURS ET LA SAUVEGARDE DES POPULATIONS

Malgré ces mesures de prévention, la probabilité qu'un accident survienne n'est jamais nulle.

- **En cas d'accident limité à l'intérieur du site**

L'entreprise déclenche son Plan d'Opération Interne (POI) et prend les mesures d'urgence adaptées et anticipées, avec l'aide éventuelle des secours extérieurs.

- **Si l'impact de l'accident s'étend à l'extérieur du site**

Le Préfet peut déclencher et coordonner la mise en œuvre du Plan Particulier d'Intervention (PPI), il prend la direction des opérations.

Le PPI définit les moyens d'alerte et de secours adaptés, les modalités de gestion des phases d'alerte, d'intervention et d'information aux populations, ainsi que les mesures de sauvegarde.

Ce PPI est testé lors d'exercices organisés sous l'autorité du Préfet, avec les industriels concernés, les communes et les acteurs de la sécurité civile.

En complément, le ou la maire, sur le territoire de sa commune, peut déclencher le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan est obligatoire pour toutes les communes situées dans le périmètre du PPI.

Le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) peut également déclencher sur son territoire le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) qui permet d'appuyer les maires dans leurs missions face à une situation de crise.

Ces plans permettent l'organisation de l'assistance et le soutien aux populations.



LES MOYENS D'ALERTE EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

FR-ALERT

Cet outil permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

FR-Alert

LES SIRÈNES D'ALERTE AUX POPULATIONS

L'État, les industriels et les collectivités ont mis en place des sirènes d'alerte. Elles sont testées le 1er mercredi de chaque mois, à midi.

Signal d'essai Tous les premiers mecredis du mois		1'41 s
Signal d'alerte		3 x 1'41 s
Signal de fin		30 s

ALERTE SMS RISQUES

La Métropole Rouen Normandie dispose d'un **système d'alerte par SMS** pour avertir la population de la survenue d'un évènement majeur. Il est possible de s'y inscrire gratuitement.

Par ailleurs, d'autres dispositifs peuvent être mis en place par les collectivités.

https://www.metropole-rouen-normandie.fr